



TRAIT D'UNION

Bulletin édité par la Section CGT
des Retraités PTT du Rhône

OCTOBRE 2023 N°33

Plus que jamais revendicatif.ve.s !

Cher.e.s camarades retraité.e.s

Nous l'avons démontré pendant huit mois, avec une mobilisation « historique » pour les retraites, avec l'appui d'une intersyndicale déterminée, sans faille, forte d'une unité revendicative intergénérationnelle sans précédent.

Bien sûr, cela peut laisser des traces, mais il reste des points d'appui : rien n'est fatal, tout est possible dans ce monde de profits exorbitants au dépens des fruits de notre travail.

Travailler moins et mieux au service de l'intérêt général :

- ✓ augmentation générale des salaires, des minima sociaux, du point d'indice, indexation sur les prix face à l'inflation galopante.
- ✓ augmentation des pensions de 10 %, retraite à 60 ans.
- ✓ égalité salariale et professionnelle femme-homme.
- ✓ une meilleure assurance chômage, plus protectrice
- ✓ régénération de nos services publics agonisants, pour les besoins journaliers des populations, sur tout le territoire : santé, école, poste,...
- ✓ transition écologique et environnementale juste

Recherche de l'efficacité partout pour notre organisation, la CGT :

Les prochaines élections aux CSE (Comité Social et Economique) chez les actifs nous donneront de fortes indications sur nos capacités à étendre nos possibilités collectives.

Beaucoup de luttes, diverses, se multiplient ; l'expérience de 2022 et 2023 va nous servir de tremplin. Nous avons toutes les raisons pour nous mobiliser vendredi 13 octobre, comme dans toute l'Europe, et le mardi 24 octobre, à l'appel des 9 organisations de retraités.

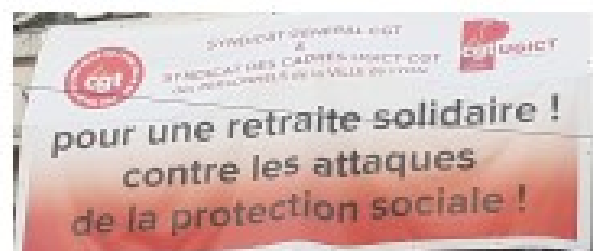
Rappel sur les jours passés :

- ✓ réunion des syndiqué.e.s de la section le 19 septembre : 31 participants, 24 interventions, de bons débats.
- ✓ rassemblement le 29 septembre devant le MEDEF à l'appel de l'Union Syndicale des retraités CGT du Rhône (une motion déposée pour les retraites complémentaires)
- ✓ rassemblement le 5 octobre devant le CREC (Centre de Relation et Expertise Clients - ex chèques postaux) pour s'insurger contre le hold-up sur les « avantages » acquis à l'encontre des postier.e.s retraité.e.s, contre la suppression des chèques vacances.

Raisons de plus pour se retrouver très vite ensemble dans les manifestations. On ne lâche rien : revendicatifs et vindicatifs, mais pas revanchards, pour gagner de meilleures vies.

A très bientôt. Fraternellement.

André



La paix maintenant ?



Le Mouvement de la paix (à qui le dernier Trait d'union a consacré un article) a déclaré le 9 octobre : « Dans l'immédiat, nous appelons à exiger avec nous :

- Un cessez-le-feu immédiat,
- La libération des otages Israéliens et des prisonniers politiques Palestiniens
- La mise en place d'une force d'interposition, sous l'égide de l'ONU. Au-delà de la Palestine, le Mouvement de la Paix souligne que dans la situation internationale actuelle, il faut que cesse la mise en œuvre d'un droit international à double vitesse qui conduit non seulement à décrédibiliser le multilatéralisme et

les valeurs démocratiques dans le monde mais aussi à enflammer plus encore les esprits, à attiser les haines et à conduire l'humanité sur le chemin d'une généralisation de la guerre. Le Mouvement de la Paix apporte son soutien aux forces de paix agissant dans cette région telles les femmes palestiniennes et israéliennes qui ont organisé un rassemblement pour la paix le 4 octobre pour ramener les responsables à la table des négociations. »

La CGT appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai. Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice. La CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948. Ce processus de paix doit reposer sur le respect du droit international et des résolutions de l'ONU et sur la création d'un État de Palestine viable et souverain au côté de l'État d'Israël, l'un et l'autre régis par un fonctionnement démocratique. La CGT adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille, la PGFTU (Palestine) et Koach La Ovdim (Israël).

Du côté des actifs

En ce moment, ont lieu de nombreuses élections professionnelles dans les entreprises. C'est le cas dans notre secteur :

Viapost Neolog : les élections ont eu lieu du 4 au 9 octobre. Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons réussi à monter des listes dans tous les collèges. Même si Le quorum n'a pas été atteint sur le collège employés et maîtrise, la CGT FAPT devient la 1ère organisation représentative avec 45,93% devant FO COM (44,81%) et CFE/CGC (9,26%). C'est historique pour la CGT FAPT où depuis des années la représentativité était donnée aux autres organisations syndicales. Le second tour se tiendra le mardi 17 octobre à 10h jusqu'au vendredi 23 octobre 15H.

Mondial Relay : les élections professionnelles ont eu lieu du 2 au 6 octobre. Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons réussi à monter des listes sur le collège employés et maîtrise. Le quorum n'a pas été atteint sur le collège employés et maîtrise. Le 2ème tour des élections professionnelles aura lieu du mardi 17 octobre 9H au vendredi 20 octobre 14H.

DUACOM : La CGT maintient sa 1ère place ! Avec 43,87 % la CGT obtient 4 sièges titulaires et 5 sièges suppléants.

Bravo à tous les camarades pour leur investissement ! Continuons de gagner le vote et l'adhésion CGT pour gagner des nouveaux droits pour tous !

Et dans les semaines à venir :

Elections à Orange : du 13 au 16 novembre 2023 auront lieu les élections CSE (Comité Social et Economique).

Elections à la Poste : la Poste va passer aux Comités Sociaux et Économiques au plus tard le 31 octobre 2024, une décision unilatérale de la direction validée par une loi de novembre 2022. Les CSE sont issus des lois Travail que nous avons combattues en 2016 et en 2017. Cette réforme des instances représentatives du personnel va avoir un impact profond sur les postier-es de toutes les branches.

Les agendas 2024

Pour être au rendez-vous des luttes sociales et syndicales

Nous l'invitons dès maintenant à faire la commande d'agendas. Les modèles proposés sont les suivants :

- Agenda Le Bureau (format rectangulaire) 21 cm x 27 cm : 15 €
- Agenda Le Carré 20 cm x 20 cm : 12 €
- Agenda Le Planning (format rectangulaire) 9 cm x 17 cm : 7 €
- Agenda Le Poche (format rectangulaire) 9 cm x 13 cm : 5 €

Nous n'enversons pas de courrier spécial.

Adresse nous la commande et le règlement correspondant par courrier.

Etablir le chèque à l'ordre de :

SYNDICAT CGT-FAPT du RHONE
79 RUE PIERRE DELORE
69371 LYON CEDEX 08

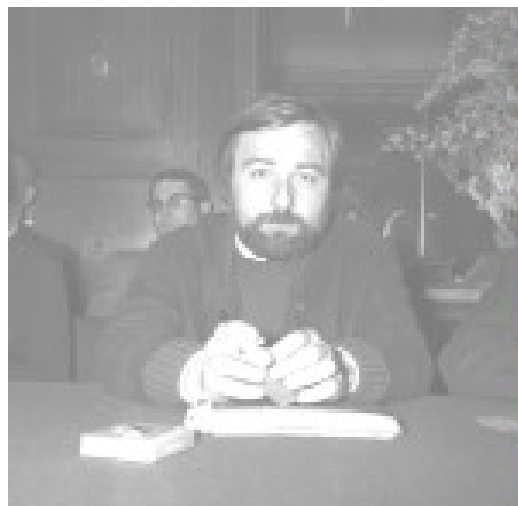


Souscription

Les envois de carnets de tickets pour la souscription fédérale sont en cours. Merci de les accueillir favorablement...Prix inchangé : un euro le ticket.

**Le 13 février 2024
à partir de 8 heures
Assemblée générale
de la section des retraités
à l'Espace 101 (Lyon 8 ème)**

Guy FRONT nous a quittés...



Guy Front nous a quittés le 15 juillet dernier. Né en 1937 dans les Vosges, il a commencé sa carrière aux PTT comme employé des télécoms, et il l'a finie en tant que cadre à France Télécom.

Sa vie a surtout été consacrée à la politique, tout d'abord comme conseiller général du 12^{ème} canton de Lyon (Lyon 8^{ème}) de 1964 à 1967, élu du Parti communiste. Par la suite, il sera le président du groupe GAEC (Gauche Alternative et Ecologiste Citoyenne) au conseil municipal de Lyon, de 1995 à 2008.

Bien que très impliqué politiquement, il a toujours été syndiqué à la CGT, et appartenait à notre section des retraités. Et il était toujours présent dans nos manifestations avec son épouse Danielle.

Chèques-vacances, droit des retraité.e.s « Quoi qu'il en coûte » à l'Etat.

Le ministère de la Fonction publique, en pleine période estivale, en catimini, s'est permis de supprimer le droit aux chèques-vacances à des milliers de fonctionnaires, à compter du 1^{er} octobre 2023. Il s'agirait de recentrer le bénéfice de cette prestation sur les seuls agents de l'Etat... en activité.

Se réfugier derrière la contrainte budgétaire (- 5 % de crédits sur le projet de Loi de finances 2024, économie budgétaire de 10 millions d'euros), cela justifierait une telle orientation... Cela prive des milliers de retraités de vacances, accentuant leur paupérisation galopante (avec l'inflation).

INTOLERABLE – INADMISSIBLE – INCIVIQUE

La CGT demande de maintenir le droit des agents retraités à cette prestation et son amélioration.

Les pouvoirs publics doivent assumer toutes leurs responsabilités face à l'augmentation progressive du nombre des retraités. Non à la politique d'austérité des finances publiques (Sécurité sociale), au profit de l'Armée (415 milliards...). Nos propositions vont dans ce sens.

Il est de la responsabilité ministérielle de faire respecter le principe de participation des agents publics aux décisions les concernant, au travers de leurs organisations syndicales. Pas d'action sociale, culturelle, sportive, de loisirs, dont ils bénéficient ou qu'ils organisent, sans qu'ils soient décisionnaires.

La CGT, ses syndiqué.e.s retraité.e.s et actif.ve.s, demandent l'abrogation de la circulaire du 25 juillet 2023 relative au chèque-vacances.



Le 12^{ème} congrès de l'Union Confédérale des Retraités CGT (UCR-CGT) aura lieu à Saint Malo du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023.

Notre section a fait parvenir 18 amendements au document d'orientation, issus des réflexions des adhérent.e.s.

Marinette Reille retraitée syndiquée de l'Ardèche représentera la région Rhône Alpes à ce congrès. Elle s'est engagée à nous en faire un compte-rendu.



Que faire le lundi ?

Et si on chantait !!!

Pendant soixante minutes, tous les lundis en fin d'après-midi, les choristes de LSR PTT font entendre leur voix. Les répétitions se déroulent toujours dans un climat bon enfant et nous partageons des moments conviviaux.

Le choix des chansons est très ecclésiastique, cela va de *Ma France*, *La Montagne*, *Le jazz et la java* jusqu'aux *Champs Elisées*.

Tous ceux et toutes celles qui aiment chanter, vous êtes les bienvenus et les bienvenues.

Une rentrée bien occupée...

Réunion des syndiqués le 19 septembre

Ce jour-là, nous étions 26 réunis rue Delore, pour débattre et préparer l'action. En introduction, André nous rappelait que la situation en France, particulièrement pour les retraités, était grave et inquiétante, mais qu'il était encore temps d'agir.

Nombre d'interventions pointaient la dégradation mise en œuvre à la Poste (privatisation rampante, emplois précaires, détérioration du service) qui s'accompagne en ce moment d'une attaque frontale contre les postiers retraités. Les autres services publics sont aussi touchés : santé, éducation, logement social, etc. avec entre autres la « dématérialisation » et l'intelligence artificielle qui excluent les plus démunis et les retraités.

Mais pendant six mois, la mobilisation pour les retraites a rassemblé toutes sortes personnes dans l'unité syndicale (qui perdure). C'est un encouragement de même que les grèves qui se développent à l'international (dans l'automobile, aux Etats-Unis).

La retraite à 64 ans, c'est toujours non ! **On continue !**

Rassemblement devant le CREC le 5 octobre

Ce jeudi 5 octobre 2023, la section des retraités et le syndicat CGT FAPT du Rhône ont organisé un rassemblement devant le Centre de Relation et d'Expertise Client (Chèques Postaux) pour exprimer nos revendications et dire stop au hold-up sur les droits des retraités et actifs. L'entreprise et l'état nous dépouillent de notre rémunération socialisée, fruit d'années de travail.

Une délégation de cinq camarades CGT (le secrétaire départemental du syndicat, une camarade du CREC, trois retraités) a été reçue par la direction, à qui il a été fait part de nos revendications. La paupérisation des retraités, aggravée par l'inflation galopante, la colère des retraités et actifs devant les choix politiques ont été exprimés. Nous sommes loin du slogan de la banque postale : « Banque citoyenne et environnementale »... A noter : ce n'est qu'après intervention de la préfecture que la direction a daigné nous recevoir...

Lors de l'audience nous avons soulevé également l'attaque sur les avantages bancaires tant pour les retraités que pour les actifs (postiers) ayant un compte à la banque postale, nous avons dénoncé l'annonce de la suppression des chèques vacances pour les fonctionnaires retraités, revendiqué une hausse immédiate de 10 % des pensions et l'ouverture de NAO pour les actifs en mettant en avant que de plus en plus de gens n'arrivent plus à se nourrir et se soigner correctement.

Les deux représentants de la direction se sont engagés à faire remonter nos revendications ce qui nous permet de peser sur l'ensemble du territoire dans le but d'améliorer la vie de tous.



Manifestation intersyndicale le 13 octobre

A Villefranche et Lyon, il y avait toutes les raisons de manifester le 13 octobre :

- ✓ pour nos salaires et pour nos pensions
- ✓ pour l'égalité salariale et professionnelle femmes-hommes
- ✓ pour nos services publics
- ✓ pour l'environnement
- ✓ pour les droits syndicaux
- ✓ pour nos retraites



La réforme des retraites qui s'applique depuis le 1er septembre est toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire. La CGT est mobilisée pour la retraite à 60 ans et avant, en cas de pénibilité, ainsi que pour la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.



A Lyon, l'intersyndicale a regroupé 12.000 manifestants, essentiellement de la CGT. Et une vingtaine d'adhérents de notre section ont participé au cortège.

La pétition contre la suppression des avantages financiers aux postiers retraités a recueilli 150 signatures, celle pour l'augmentation immédiate de 10 % des pensions et retraites 140 signatures.